Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grande Place

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

TEMPÉRATURE.

Lille, le 3 mai.

Minimum, nuit, abrité	0-8
Minimum, nuit, découvert	0-0
Surface du sol, 8 h. du matin	8-0
A 1 mètre de profondeur	9-6
De l'air à l'ombre	9-2
Maximum, jour à l'ombre	9-7
Maximum, jour, au soleil	1-0
Etat hygrométrique (8 h. m.	0-81
Etat du ciel. Nuageux.	
Direction du vent : E.	

BAROMÈTRE. — Le 2 mai (2 h. du matin) la pression est de 771 m/m le 4 mai (2 heures du matin) la pression est de :

Temps probable. — En France, un temps beau est probable ; la température va se rapprocher de la normale.

INNOCENT

M. le curé d'Ennequin est mis en liberté

On ne connaît que trop le dernier « scandale clérical », cyniquement exploité par la presse mercantile et maçonnique de Lille, puis de toute la France.

Il y a douze jours, M. l'abbé Duriez, le prêtre chargé de fonder la nouvelle paroisse d'Ennequin-Lœos, était arrêté et incarcéré à Lille.

Trois fillettes de dix et onze ans avaient tenu on ne sait quels propos. Ces propos, colportés par des compagnes, étaient parvenus aux oreilles d'une personne tenant de très près au personnel enseignant d'une école laïque. Puis, par enchantement, les gardes et le commissaire de Lœos en avaient connaissance.

Ce commissaire, d'un zèle extraordinaire, avait attiré ingénieusement les fillettes à son bureau, par les soins d'un garde diplomate. Il les avait interrogées avec art, puis avait informé le Parquet de Lille.

Celui-ci crut de son devoir d'ordonner l'arrestation du prêtre contre lequel étaient portées ces accusations, qui, comme la boule de neige, avaient grossi démesurément en roulant par tant de chemins.

Interrogé par M. Delalé, juge d'instruction, en présence de Me Bataille, avocat, M. l'abbé Duriez nia énergiquement les faits qui lui étaient imputés.

Il fut confronté, le lendemain, avec ses prétendues victimes. Celles-ci répondirent, comme font toujours les enfants, par des affirmations et négations conformes au ton et au mode des interrogations posées.

Quant à l'inculpé, il ne se départit point de son attitude et nia purement et simplement, avec autant de calme que de force.

L'accusation ne tenait pas debout. Les faits même qui auraient pu lui donner un semblant de réalité étaient insignifiants.

On s'attendait donc à une mise en liberté immédiate. Tout autre inculpé qu'un ecclésiastique en eût certainement bénéficié sur l'heure.

Mais quand il s'agit d'un prêtre, c'est autre chose. Encore que la séparation lui ait enlevé tout caractère officiel et l'ait mis, en droit, sur le même pied que tous les autres citoyens, le prêtre continue à jouir vis à vis des pouvoirs publics d'un traitement à part, qui n'est pas un traitement de faveur.

Il y a la presse sectaire qui affirme, dramatise, qui accuse, qui menace, qui hurle ; il y a les magistrats supérieurs qui plucheront le dossier avec un zèle extraordinaire, parce qu'il s'agit d'un prêtre.

Un juge d'instruction doit être deux fois sûr de l'innocence d'un inculpé ecclésiastique pour oser le relâcher.

Et alors, il fait sonder son passé. Les gendarmes se mettent en campagne pour relever tous ses faits et gestes antérieurs. On déploie une ardeur et un luxe d'investigations exceptionnels.

Mais tout cela prend du temps, et, pendant tout ce temps, le pauvre prêtre innocent subit les rigueurs de la prison préventive. Il est condamné à la plus pénible promiscuité avec des gens de toute espèce, qui lui sont pour la plupart hostiles de parti-pris, et qui, sachant de quoi on l'accuse, s'en autorisent pour l'abreuver d'ignobles et cruelles souffrances morales.

On devine ce qu'est ce supplice, et l'on comprend après cela que certains ecclésiastiques, ainsi dénoncés à la légère sur les propos d'enfants, aiment mieux prendre la fuite pour échapper aux tortures morales de la prévention, sauf à venir ensuite, au moment voulu, se mettre à la disposition de la justice.

Evidemment, ces fugues donnent beau jeu aux soupçons du public et aux attaques féroces de la presse sectaire, mais tout homme impartial se les explique très bien et les excuse.

Comme nous l'avons déjà dit, il faut un véritable héroïsme à un ecclésiastique innocent pour affronter froidement et résolument ces perspectives effrayantes.

D'autant plus qu'on a beau être sûr de sa conscience et n'avoir rien à se reprocher, jamais on ne peut se flatter d'avance de déjouer une accusation reposant sur des propos d'enfants. Les juges d'instruction, à supposer qu'ils soient toujours impartiaux et équitables, sont rarement assez habiles pour pénétrer les replis compliqués de la psychologie de l'enfance vicieuse.

***

Quoi qu'il en soit, après onze jours de prison préventive, M. l'abbé Duriez a été reconnu innocent et remis hier en liberté.

C'est bien, mais le mal est fait. Le scandale a donné tout son rendement. Des journaux sans conscience l'ont colporté à des milliers et des milliers d'exemplaires. A force d'affirmer la culpabilité, de donner des détails minutieux, scabreux à souhait ; à force de salir de leur boue cette soutane, ils ont créé dans les milieux populaires et simplistes un préjugé défavorable, une vague certitude que cet innocent est coupable.

Malgré l'éclat de sa mise-en-liberté, il en restera une défiance du peuple du faubourg vis à vis de ce prêtre. Il se trouvera des gens pour dire « qu'il n'y a pas de fumée sans feu » ; on se rappellera ces « histoires de confessionnal » forgées par des journalistes dont la névrose lubrique a inventé les détails croustillants. Et le ministère de ce prêtre devient difficile, impossible même, dans cette population surexcitée par tant de calomnies abjectes.

Et la pauvre mère de cet innocent, mise à deux doigts de la mort par la surprise, la douleur et la honte de ce « scandale », la pauvre vieille femme, sur le sort de laquelle les chacals de la presse blocarde osaient verser des larmes hypocrites et outrageantes, gardera à jamais au cœur, pendant son triste reste de vie, la blessure cruelle qu'y a faite le poignard empoisonné de la calomnie.

Combien de larmes, combien de temps faudra-t-il aux victimes de cette tragique aventure pour tout effacer, tout oublier ?

Et ces pauvres enfants elles-mêmes, quel souvenir garderont-elles des leçons de choses que furent pour elles tous ces interrogatoires, toutes les conversations et explications qui s'en suivirent ?

On frémit vraiment et l'on sent son cœur se serrer devant les ruines morales qu'accumulent de telles catastrophes fondant sur une destinée immaine.

Et l'on se sent monter au cœur un océan de colère et de mépris pour les misérables de la plume qui, pour vendre un peu plus de papier et pour assouvir leurs infâmes passions sectaires, se sont évertués à attiser la flamme du scandale, à l'activer de leur haleine impure, à l'alimenter de leurs ragots obscènes et de leurs imaginations turpides.

Et ces gens-là osent encore, après cela, prononcer, sans le rouge au front, leurs grands mots de Justice, de Vérité, d'Humanité ; prendre des airs de vertu et s'affubler du masque d'honnête homme !

Tartufes !

DEM.

Gazette du Nord

Toute la population chrétienne de **COMINES** se pressait hier autour du cercueil de **Mme Constance Lehu**, titulaire de l'école libre de la rue de la Chaîne, décédée après plusieurs mois de cruelle maladie. Des délégations des écoles libres de garçons, de l'école de la Providence, toutes les élèves de la Chaîne, les enfants de Marie, les Dames de l'œuvre de Saint-Antoine, le comité des écoles libres, les Sœurs Augustines de l'hôpital formaient un long cortège qui impressionnait par son religieux silence et par sa piété.

Dans la nombreuse assistance on remarquait M. le chanoine Bernot, inspecteur des écoles libres, MM. Alex Ghestem, conseiller général, et César Schoutteten, conseiller d'arrondissement.

Ces funérailles qui ne recherchaient aucun apparat furent des plus touchantes.

Originaire de Wattignies, Mme Constance Lehu, d'abord religieuse de l'Enfant-Jésus, avait enseigné pendant plusieurs années à Steenvoorde. C'est là que la persécution vint l'arracher brutalement à un ministère qu'elle aimait, à des enfants qu'elle formait avec un talent remarquable. Selon le témoignage de M. le chanoine Bernot, Mme Constance Lehu était en effet une maîtresse de classe modèle. Obligée alors de quitter sa chère congrégation, de laisser l'habit religieux pour se séculariser, elle en ressentit un coup qui fut en grande partie la cause de sa mort.

Elle est tombée à son poste de dévouement, ne consentant à se soigner que dans l'espoir de pouvoir bientôt travailler de nouveau au bien de ses chères élèves. Mme Constance, que toute la population de Comines appréciait hautement, dont les grandes qualités de cœur et d'esprit, l'exquise bonté, l'aimable distinction et les vertus solides charmaient et exerçaient la plus heureuse influence. Mme Constance Lehu est donc à la fois une victime du devoir et une victime de la persécution. On n'arrache pas une fleur à sa tige sans la forcer à mourir. Et les Commois n'ont fait qu'obéir à un mouvement naturel du cœur, celui de la reconnaissance, en accourant si nombreux donner une dernière marque de sympathie à l'humble institutrice et prier pour le repos de son âme.

Hier lundi, à **LOOS**, le service funèbre de **M. Louis Lemaire**, concierge du cercle Saint-Joseph, avait attiré, en l'église Notre-Dame de Grâce, une assistance recueillie, composée notamment des représentants de nombreuses familles loossoises et des délégués des diverses œuvres paroissiales.

En venant s'associer aux prières de l'église, tous ont voulu manifester à la famille éplorée leurs sentiments de sympathique condoléance non moins que l'estimé en laquelle elles tenaient de fidèle et dévoué gardien du cercle dont la mort inopinée laissera de longs et vifs regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de **Mlle Henriette Decoster**, fille de M. et Mme Gustave Decoster-Nicolle, de **LILLE**, avec **M. Edmond Proyart**, fils des feus M. Edmond Proyart, ancien notaire à **DOUAI**, et de Mme Proyart, née de Baillencourt.

On annonce les fiançailles de **Mlle Céline Roland** avec **M. Alfred Donckèle**, chef de bureau à la Société Générale de **ROUBAIX**.

ÉCHOS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La commission départementale se réunira le mercredi 5 mai, à deux heures et demie de l'après-midi.

UNE ÉGLISE POUR LES SOLDATS

Ce n'est pas en France que l'on voit cela, c'est en Allemagne, en plein pays protestant ; c'est à Kiel que l'on vient d'inaugurer une nouvelle église catholique pour les soldats catholiques de la garnison.

C'est l'empereur allemand, protestant lui aussi, qui l'a commandée, qui l'a fait bâtir et qui a envoyé, pour la consacrer, le grand aumônier de l'armée, Mgr Wollmar.

Quel douloureux contraste avec ce qui se passe en France, sous le règne de la Franc-Maçonnerie !

Nos soldats, tous, ou presque tous, catholiques, fils de familles catholiques, sont privés pendant leurs deux années de service de tout service religieux officiel. Les lois impies de nos gouvernants ont chassé Dieu de nos hôpitaux militaires, le prêtre et les religieuses du chevet des malades, afin que si la mort vient surprendre le petit soldat loin de sa famille, il n'ait pas la consolation de mourir en chrétien.

Le dimanche, malgré les règlements, on multiplie les corvées, dans certaines caernes, on ordonne des marches militaires, pour empêcher les soldats d'assister à la messe dans une église de paroisse.

Les officiers, comme les simples pioupious, sont observés, épiés, fichés, dénoncés, s'ils manifestent quelque sentiment religieux et cassés de leur grade, déplacés, mis en disgrâce s'ils ont eu le malheur d'écouter, comme à Laon, la parole d'un évêque.

En Allemagne, on bâtit des églises pour les soldats catholiques, et tous les secours religieux leur sont assurés par le gouvernement lui-même.

On ne croit pas, à Berlin, que pour avoir de bons soldats, fidèles au devoir et prêts à sacrifier leur vie, il soit nécessaire d'en faire des impies.

UNE MALADIE

DES FEUILLES DU LILAS

M. H.-T. Gussow a signalé récemment, dans le « Gardeners' Chronicle », une maladie qui paraît être assez répandue en Angleterre et qui attaque les feuilles du lilas, sur lesquelles elle produit des taches vert-olive sombre, abondantes surtout le long des nervures. Cette maladie, qui a fait son apparition tout d'abord en Allemagne, puis en Hollande, où elle est étudiée pour la première fois par le professeur Ritzema Bos, est causée par une bactérie à laquelle le docteur Beyerinck a donné le nom de « Pseudomonas Syringæ ». Elle peut envahir aussi le poirier, le pommier, le prunier, le sarrasin, l'arroche, le peuplier. Elle paraît se développer surtout sur les végétaux cultivés en terrain humide.

M. Gussow recommande, pour la combattre, de couper et de brûler toutes les pousses atteintes. Jusqu'ici, les pulvérisations n'ont donné aucun résultat.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace
Victor VAISSIER

La descendance de la famille DE JEANNE D'ARC

dans les environs de Lille

Dans une note sommaire, parue il y a quelques jours, nous parlions des familles de la région apparentées à la famille de Jeanne d'Arc.

Voici, sur ce point intéressant, des détails plus précis, au moins pour l'une de ces familles, la famille Bigo-Clarisse, descendante du frère de notre héroïne nationale.

—o—

En 1816, M. Pierre Bigo épousait Mlle Julie Clarisse, un des six enfants de M. Célestin-Joseph Clarisse, tanneur à Haubourdin, où il est mort en 1837, à 81 ans, et de Rose-Béatrice-Caroline-Joseph Hadou, décédée en 1831.

Née en 1756, la même année que son mari, Rose Hadou était fille d'Adrien, fils de Nicolas Hadou.

Nicolas Hadou avait épousé Marie-Thérèse Macquart, dont l'un des ascendants était Philippe Macquart, seigneur de Dainville, qui, en 1456, épousa Jeanne du Lys, fille de Messire Pierre d'Arc, dit le chevalier du Lys, frère de Jeanne d'Arc.

—o—

M. et Mme Bigo-Clarisse ont eu pour enfants :

I. M. Auguste Bigo-Vanderhaghen, demeurant à Lille ;
II. M. Jules Bigo-Butin, décédé ;
III. M. Adolphe Bigo-Butin, décédé ;
IV. Mme Félix Caulliez-Bigo, décédée.

—o—

I. — M. et Mme Auguste Bigo-Vanderhaghem ont eu 9 enfants dont 3 vivants :

Mme Carlos Lemaître-Bigo, de Lille ;
Mme Jules Bouillet-Bigo, de Fives-Lille ;
Mme veuve Pierre Devulder-Bigo, de Lille.

II. — M. et Mme Jules Bigo-Butin ont eu pour enfants :

M. Pierre Bigo-Mansy, d'Haubourdin ;
M. le docteur Bigo, d'Haubourdin ;
Mme Alfred Devulder-Bigo, de Saint-Omer, qui a pour fils M. l'abbé Devulder, vicaire à Guisnes, diocèse d'Arras ;
Mme Jules Lahousse-Bigo, de Tourcoing ;
M. René Bigo, de Marchiennes ;
Mme Verschaeve-Bigo, de Steenvoorde ;
Mme Persyn-Bigo, de Saint-Omer.
Mme Jules Waymel-Bigo, de Paris.

III. — M. et Mme Adolphe Bigo-Butin, ont eu :

Mme Adolphe Bigo-Guermonprez, d'Haubourdin ;
Mme Emile Picavet-Bigo, de Tourcoing ;
Mme Jules Vandermersch-Bigo, de Wervicq.

IV. — M. et Mme Félix Caulliez-Bigo ont eu 8 enfants dont 2 vivants :

Mme Henri Tibauts-Caulliez, de Roubaix, dont le fils, M. l'abbé Félix Tibauts, diacre, licencié ès-lettres, est élève au Séminaire académique de Lille ;
M. l'abbé Paul Caulliez, vice-doyen, curé de Cysoing.

En raison des nombreuses alliances et ramifications de ces honorables familles dans la région du Nord, on voit à quel juste titre la Bienheureuse Jeanne d'Arc mérite chez nous le respect et la vénération.

Université catholique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences pour les Jeunes Filles

Mardi, 4 mai, 20, rue de l'Orphéon, à dix heures, M. le chanoine Lecigne, professeur à la Faculté des Lettres, donnera, sur le Mal romantique, sa quatrième conférence intitulée : « Les Paradoxes littéraires dans le Romantisme ».

Séance dramatique du Collège de Marcq

Les élèves du Collège de Marcq ont représenté dimanche et lundi le drame d'Henri de Bornier « France... d'abord ! » Cette œuvre, d'un caractère tout médiéval nous a transporté quelques heures à une époque héroïque où les rois capétiens ont élaboré avec patience et énergie cette « douce France » qui déjà faisait rayonner dans le monde du XIIIe siècle son influence bienfaisante et civilisatrice. Une des phases critiques de cette genèse dynastique et nationale nous apparaît dans le drame.

Le comte Hugonnel, oncle de Saint-Louis, se révolte contre la régente Blanche de Castille et contre le roi, son fils. Thibaud, comte de Champagne, un moment l'allié de Hugonnel, devient un des meilleurs soutiens du pouvoir royal, il tombe dans les mains de Hugonnel et n'est délivré que grâce à la Trêve de Dieu et à l'intervention de Robert de Sorbon.

Hugonnel cherche à empoisonner Louis IX lors de son couronnement à Reims. Il a pour instrument un neveu adoptif, Guy de Beaufort. Mais quand celui-ci apprend sa véritable origine qui remonte à Charlemagne, il sacrifie généreusement sa vie pour son roi.

Hugonnel périt de la main de Thibaud qui s'en ira en Terre Sainte purifier son épée.

C'est dans le rôle de Saint Louis que se distingue M. Pierre Wacrenier. Son aptitude calme et fière, sa voix agréable et quelque peu chantante, et même sa longue tunique blanche nous firent aimer ce royal adolescent. Ce charme discret et pénétrant devait toucher l'âme poétique du comte Thibaud. Le trouvère délicat, amoureux de sa « douce Champagne » revit dans M. Georges Salembier qui tira partie sans difficulté de ce caractère ardent et chevaleresque, tempéré d'une aimable sensibilité. M. Charles Darras, un « Ancien » très fidèle à son Collège, sut faire passer dans son langage et dans ses gestes quelque chose de la gravité doctorale de Maître Robert de Sorbon. Au deuxième acte, nous l'avons vu, légat du Saint-Siège, le bras tendu, la main levée, menacer de l'anathème le comte de Clermont révolté. Cette figure du traître permit à M. Pierre Boulanger de nous faire connaître la souplesse et la variété de ses aptitudes dramatiques. Nous l'avons vu cette année dans le rôle de Hugonnel, donner à ce personnage ingrat un relief bien accentué. La voix de l'ambitieux était terrible, celle de l'impie et de l'intrigant se faisait tour à tour dédaigneuse et insinuante. Une mimique merveilleuse animait cette physionomie et soulignait les moindres nuances de la pensée. Enfin, dans le rôle de Guy de Beaufort, neveu adoptif de Hugonnel, un jeune acteur, M. Pierre Vennin sut « émouvoir, étonner, ravir les spectateurs » par la noblesse d'attitude et de gestes qu'il prêta à ce descendant de « Charles le roi, nostre grand empereur ». Son débit pénétré d'une émotion contenue après les révélations et les propositions de Hugonnel, nous faisait penser à l'adage « Bon sang ne peut mentir ».

Autour de ces acteurs principaux du drame, tout une troupe brillante d'étudiants remuants, de gracieux pages, de seigneurs et de soldats, donnait à la situation tout le pittoresque désirable. On a beaucoup admiré l'éclatant cortège du sacre qui défilait majestueusement au son des trompettes guerrières, avec les oriflammes d'azur fleurdelisées.

S'il faut rendre hommage au zèle infatigable et intelligent de M. l'abbé Lechantre, organisateur de ces belles séances, il ne faut non plus oublier le mérite du distingué chef d'orchestre, M. Quesnay. Les morceaux, parmi lesquels nous citerons la « Marche du Prophète » de Meyerbeer, furent exécutés avec une netteté parfaite.

Aussi pendant un entr'acte, M. le chanoine Dieu, supérieur du Collège, se fit l'interprète de l'assistance en louant l'opportunité d'une représentation de « France... d'abord ! ». A l'heure où tant d'hommes font passer la Patrie après leurs mesquins intérêts politiques, n'était-il pas utile de montrer à la France moderne le spectacle des vertus nationales passées ? Ces vertus, M. le Supérieur se plut à les voir béatifiées dans Jeanne d'Arc. Elles seront les vertus de notre jeunesse chrétienne : « La France de demain ». Après avoir fait épanouir sur le sol national ces deux fleurs merveilleuses de notre histoire : Saint Louis et la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

LA IIe FÊTE FÉDÉRALE des Accordéonistes du Nord et du Pas-de-Calais

Dimanche a eu lieu à Halluin la 2e fête fédérale des Accordéonistes du Nord et du Pas-de-Calais. Les habitants du quartier de l'Abattoir avaient rivalisé de zèle et d'ardeur pour le décor des rues et des maisons.

La fête commença à 5 heures du matin ; elle fut annoncée par des salves d'artillerie.

A 9 heures 52, le Comité des fêtes, accompagné des tambours et clairons, l'orchestre Sainte-Cécile, d'une délégation de l'Halluinoise et des pompiers se rendait à la gare pour recevoir les sociétés accordéonistes de Liévin et Bruay, les membres de cette dernière en tenue de mineurs.

M. Emile Drouart, au nom du Comité des fêtes souhaita la bienvenue aux sociétés pendant que la musique jouait la « Marseillaise ». Un cortège se forma et se rendit à l'Abattoir où les vins d'honneur furent offerts.

A midi eut lieu à la gare la réception solennelle de M. Rive, président de la Fédération des Accordéonistes du Nord et du Pas-de-Calais. M. Maeghi, président d'honneur des Accordéonists halluinois, offrit une gerbe de fleurs et M. Emile Drouart, secrétaire du Comité des fêtes, souhaita la bienvenue.

LE CONGRÈS DES ACCORDÉONISTES

A deux heures et demie, les Sociétés accordéonistes se réunissent chez M. Vermersch, estaminet du « Cœur-Joyeux », où a lieu leur Congrès, sous la présidence de M. Rive, président de la Fédération, entouré de MM. Balthasar Rigot, trésorier, et Jules Parmentier, secrétaire.

M. Rive remercie les Sociétés d'avoir répondu à l'appel du bureau. Il exprime sa gratitude au Conseil municipal pour le concours qu'il a apporté à la fête, à la Commission du quartier pour le dévouement qu'elle a déployé pour l'organisation et notamment à MM. Vervacke Paul, secrétaire des Accordéonistes Halluinois, et Emile Drouart, secrétaire du Comité des fêtes.

M. Rive donne ensuite la parole à M. Parmentier pour la lecture du compte-rendu de l'année 1908.

Depuis 1908, la Fédération a progressé, elle compte actuellement huit Sociétés comprenant 250 membres sur treize qui existent dans le département du Nord et du Pas-de-Calais. Le rapporteur montre les avantages remportés par la Fédération ; il lui reste encore à obtenir la reconnaissance officielle. M. Parmentier termine en recommandant l'union.

M. Rive remercie le rapporteur de son rapport si documenté et fait appel aux accordéonistes pour qu'ils n'interprètent qu'après étude sur morceaux de musique.

Le trésorier donne ensuite connaissance de la situation financière qui est approuvée.

Le Congrès étudie un rapport sur la déclaration d'association qui doit être faite à la Préfecture et qui donne aux Sociétés la capacité juridique.

Aucune ville n'est désignée pour la IIIe fête fédérale ; la Commission examinera dans un délai de trois mois dans quelle localité elle aura lieu.

— La Fédération a réclamé une place dans la section artistique de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais ; le président de ce groupement a accepté la proposition des Accordéonistes. M. Gové, membre de la société de Bruay, est nommé délégué.

— Le Congrès approuve ensuite diverses modifications aux statuts.

— Le bureau sortant est réélu à l'unanimité, ainsi que plusieurs nouveaux membres, dont M. Devogle, d'Halluin. Il en est de même de la commission de contrôle.

Des médailles sont décernées comme récompenses à de vieux accordéonistes, ainsi qu'à plusieurs chefs de sociétés.

***

A trois heures et demie, le cortège se formait.

La revue des sociétés eut lieu au quartier de l'Abattoir par MM. Jules Demeestère, Bert et Paul Lemaître, adjoints au maire, plusieurs conseillers municipaux et membres du comité organisateur des fêtes du quartier.

A 4 heures le cortège parcourait l'itinéraire indiqué et obtint un grand succès. Nombreux étaient les promeneurs qui ont admiré le char de la France ainsi qu'un second char où se trouvaient de petites fillettes toutes habillées de blanc et portant des cocarde tricolores. Une chanson, « Hymne à la France », se vendait au profit des pauvres.

Un peu plus tard l'ascension du ballon l'« Accordéoniste » réussit très bien et attira beaucoup de monde.

A 5 heures et demie des concerts furent donnés par les Accordéonistes à différents kiosques établis dans le quartier.

Le soir eut lieu une brillante retraite aux flambeaux. Après quoi, on procéda au tirage des primes. 150 francs furent tirés au sort entre les sociétés étrangères ayant participé à la fête.

Dans la soirée tout le quartier était illuminé.

Aujourd'hui lundi continuation de la fête. Grande braderie, tirage des primes, jeux populaires, fête aérostatique. La fête sera clôturée par un feu d'artifice.

Congrès Eucharistique DE STEENVOORDE

Le lundi 31 mai 1909, auront lieu à Steenvoorde, les cérémonies des Congrès et Pèlerinage eucharistiques des paroisses des Décanats de Steenvoorde, Cassel, Hazebrouck, Morbecque, sous la présidence de M. le vicaire-général Lamant, archidiacre des Flandres, avec la haute approbation de Sa Grandeur Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai.

A neuf heures et demie, grand'messe solennelle avec allocution par M. le vicaire-général Lamant.

A onze heures, réunion des Dames, dans la grande salle des Fêtes, rue de Bergues, sous la présidence de M. le vicaire-général Lamant.

A deux heures, réunion des Hommes, dans la salle des Fêtes, rue de Bergues, sous la présidence de M. le vicaire-général Lamant.

A trois heures, vêpres solennelles suivies de la Procession du Très Saint Sacrement.

A quatre heures et demie, groupement du cortège sur la Grand'Place, allocution par M. l'abbé Hantschoootte, vice-doyen, curé de Rosendaël.

Chant du « Credo ».

Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Salut de clôture à l'église.

Toutes les Conféries et Associations des quatre décanats sont invitées à prendre part à ce pèlerinage avec leurs bannières.

Arrestation d'un meneur

A PRÉMESQUES

Un peigneur de Pérenchies, Sosthène Vandamme, dit Maës, 28 ans, travaillant rarement, condamné déjà plusieurs fois pour coups et blessures, était recherché pour avoir, samedi dernier, roué de coups un ouvrier, M. Alphonse Creson, qui allait travailler à Pérenchies.

Hier, à une heure un quart, il était sur la route de Pérenchies à Prémesques, au lieu dit « Le Réduit ».

En tête d'une bande de grévistes, il conduisait ceux-ci sur le village de Prémesques, pour barrer la route aux travailleurs qui se rendaient à leur besogne.

Il était à cinquante mètres de ses hommes quand il se heurta à une troupe de gendarmes.

Comme ceux-ci sont pour lui de vieilles connaissances, il leur dit mille choses aimables (?), mais au moment où il donnait un coup de pied à un cheval, deux gendarmes à pied le cueillirent, lui mirent les menottes et le conduisirent dans la direction du fort.

La foule suivit les gendarmes voulant délivrer le prisonnier. Celui-ci fut conduit dans le fort pendant qu'on dispersait la foule. Ensuite, sous bonne escorte, le meneur a été mené à Houplines et de là à Armentières, d'où on l'a transféré à Lille.

LILLE

La question des Tramways

M. le directeur de la Compagnie des tramways a adressé à M. le maire de Lille, dans un but de conciliation et d'apaisement, une lettre dans laquelle il énumère les concessions que le conseil d'administration de la Compagnie l'a autorisé à faire.

Aux heures de circulation intense le service sera doublé et des remorques en nombre suffisant seront attachées aux voitures motrices.

Toutes les places des remorques seront de seconde classe.

Les deux plates-formes seront de seconde classe.

Des billets d'aller et retour seront délivrés sur toutes les lignes, du point terminus à la gare et vice-versâ.

M. le maire de Lille a convoqué hier soir à son cabinet les membres du Comité de la Ligue des voyageurs et abonnés des tramways, pour leur communiquer la lettre qu'il a reçue de M. Faure.

MM. Laurenge et Baudon, adjoints, Lemoine, directeur des travaux, assistaient à cette réunion.

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 3 MAI

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing-Le Havre.

Laines Peignées

ROUBAIX-TOURCOING d'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

MOIS	COTE précédente	COTE de 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourcoing	CLOTURE Acheteurs	CLOTURE Vendeurs	SUINT Précédente	SUINT Cejour	SUINT Acheteurs	SUINT Vendeurs
Mai	5 82 1/2	5 87 1/2	5 90	5 90	—	—	—	—	—
Juin	5 82 1/2	5 87 1/2	5 87 1/2	5 87 1/2	—	—	—	—	—
Juillet	5 82 1/2	5 85	5 87 1/2	5 87 1/2	—	—	—	—	—
Août	5 80	5 85	5 85	—	—	—	—	—	—
Septembre	5 80	5 85	5 85	5 85	—	—	—	—	—
Octobre	5 80	5 80 1/2	5 85	5 85	—	—	—	—	—
Novembre	5 80	5 82 1/2	5 85	—	—	—	—	—	—
Décembre	5 80	5 82 1/2	5 82 1/2	—	—	—	—	—	—
Janvier	5 80	5 80	5 85	5 82 1/2	5 85	—	—	—	—
Février	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ventes	255.000 k.								
Tendance									

ANVERS Type B

Précédente	Ce jour
5 80	5 80
5 775	5 80
5 775	5 80
5 75	5 775
5 75	5 775
5 725	5 725
5 70	5 725
5 70	5 70
5 675	5 70
5 65	5 675
5 625	5 675
5 625	65
200.000 k.	
Soutenue	

LAINES BRUTES, COTONS, CAFÉS

LE HAVRE

MERINOS Cote de 3 h. 15 Préséd.	MERINOS Ce jour	CROISÉES Cote de 3 h. 45 Préséd.	CROISÉES Ce jour	COTONS Cote de 4 h. 30 Préséd.	COTONS Ce jour	CAFÉS Cote de 4 h. Préséd.	CAFÉS Jour
178 50	177	196	196	65 3/4	65 1/4	44 75	44 75
174 50	178	195	195	65 3/8	65 3/4	44 50	44 50
175 50	178	194	194	65 1/2	65 7/8	44	44 25
175 50	178	194	194	65 3/4	66 1/8	43 50	43 50
175 50	178	194	194	65 3/4	66 1/8	42 75	42 75
175 50	178	194	194	65 3/4	66 1/8	41 75	41 75
175 50	178	194	194	65 3/4	66 1/8	41 75	41 75
176	177 50	194	194	65 1/2	65 7/8	41 75	41 50
174 50	176 50	190	190	65 1/4	65 3/4	41 50	41 25
174 50	176 50	190	190	65 1/8	65 3/4	41 50	41 25
174	176 50	—	—	65 1/8	65 3/4	41 50	41 25
—	176 50	—	—	65 1/8	65 3/4	—	—
1.375 b.		000 b.		3.650 b.		6.000 s.	
Soutenue		Calme		Facile		Calme	

NEW-YORK

CAFÉS Cote de 4 h. Préc.	CAFÉS Cote de 4 h. Hier
7 05	7 05
6 70	7 80
6 50	6 55
6 10	6 10
6 00	6 05
5 85	6 85
5 85	5 85
5 85	5 85
5 85	5 55
5 85	5 85
5 90	5 90
—	5 90
30.000 s.	
Lourdes	

MOIS	LIVERPOOL COTONS C. douloure Préc.	Jour
Courant	5 47	5 45
Mai-Juin	5 47	5 45
Juin-Juillet	5 52	5 50
Juillet-Août	5 55	5 53
Août-Sept.	5 53	5 49
Sept.-Oct.	5 50	5 46
Oct.-Nov.	5 48	5 42
Nov.-Déc.	5 46	5 40
Déc.-Janv.	5 45	5 40
Janv.-Fév.	5 45	5 39
Mars-Avril	5 45	5 40
Avril-Mai	5 46	5 40
Tendance	6.000 b.	
Ventes	Calme	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

New-York. — **Cotons.** — **Recettes probables** 12.000.

MOIS	Précédt	1er Avis	2e Avis	3e Avis
Mai	10.52	10.05	10.56	10.57
Juillet	10 40	10.36	....	....
Août	10.30	10. 29	....	....
Octobre	10.24	10.21	10 26	10.24
Décembre	10.22	10.18	....	....

Roubaix-Tourcoing. — **Laines.** — **Affaires traitées à la Corbeille :**

Matin. — 5.000 k. à 5,85, Mai. — 15.000 k. à 5,87 ½, idem. — 10.000 k. à 5,85, Juin. — 10.000 k. à 5,87 ½, idem. — 15.000 k. à 5,85, Juillet. — 10.000 k. à 5,82 ½, Août. — 10.000 k. à 5,85, idem. — 10.000 k. à 5,85, Septembre. — 5.000 k. à 5,80, Octobre. — 15.000 k. à 5,82 ½, idem. — 20.000 k. à 5,85, idem. — 5.000 k. à 5,82 ½, Novembre. — 5.000 k. à 5,85, idem. — 5.000 k. à 5,82 ½, Décembre. — 15.000 k. à 5,80, Janvier. — 5.000 k. à 5,82 ½, idem.

Total : 160.000 k.

Soir. — 20.000 k. à 5,90, Mai. — 15,000 k. à 5,87 ½, Juillet. — 10.000 k. à 5,85, Août. — 5.000 k. à 5,87 ½, idem. — 5.000 k. à 5,85, Octobre. — 35.000 k. à 5,85, Novembre. — 5.000 k. à 5,85, Janvier.

Total : 95.000 k.

Dernier N° 3340.

Stock en filières au 30 avril, 120.000 k. contre 140.000 k. au 31 mars. Diminution, 20.000 k.